



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Parc national du Canada de la
Mauricie

Plan directeur
2021



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2021.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA DE LA MAURICIE, 2021.

Papier : R64-105/90-2021E
978-0-660-40335-9

PDF : R64-105/90-2021E-PDF
978-0-660-40334-2

This document is also available in English.

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le *Plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie*. Parcs Canada informera les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur du
PARC NATIONAL DU CANADA DE LA MAURICIE :

Parc national du Canada de la Mauricie
702, 5^e Rue
C.P. 160, Succ. Bureau-chef
Shawinigan (Québec) G9N 6T9

Tél. : 819-538-3232
Télécopieur : 1 866 787-6221
Courriel : pc.information.pc@pc.gc.ca
www.parcscanada.gc.ca/fr/pn-np/qc/mauricie

Sources des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : Parcs Canada
En bas : Parcs Canada

Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolu à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouveau *Plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie* vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver le *Plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie*.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Steven Guilbeault', written in a cursive style.

Steven Guilbeault

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

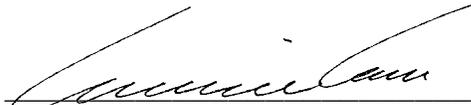
Recommandé par :



Ron Hallman
*Président et directeur général
Parcs Canada*



Andrew Campbell
*Vice-président principal
Direction générale des opérations*



Geneviève Caron
*Directrice
Unité de gestion de La Mauricie et l'Ouest du Québec*

Résumé

Le parc national de la Mauricie est situé à 15 km au nord-ouest de la ville de Shawinigan, à 45 km au nord de la ville de Trois-Rivières et à mi-distance (180 km) entre les agglomérations de Québec et de Montréal. Il contribue à préserver une aire naturelle représentative de la région précambrienne du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs. Le paysage du parc national est caractérisé par des collines arrondies, recouvertes d'une mosaïque de forêts de conifères et de feuillus, de même que par une multitude de lacs, de ruisseaux et de rivières.

Le territoire du parc est un endroit privilégié pour les Premières Nations depuis des millénaires. Plusieurs sites archéologiques témoignent de leur utilisation des lacs Wapizagonke et Anticagamac et de leurs berges pour s'y déplacer, mais aussi pour y pratiquer la chasse, la pêche et la cueillette. Lorsque des clubs de chasse et pêche se sont implantés dans la région à la fin du XIX^e siècle, ceux-ci ont fait appel aux membres des Premières Nations en raison de leurs habiletés et de leur connaissance du territoire.

La fin du XIX^e siècle voit également un développement intensif de la coupe de bois à des fins commerciales. Environ la moitié de la superficie forestière a été exploitée jusqu'à l'établissement du parc en 1970. L'exploitation forestière a considérablement modifié le paysage de la région. D'ailleurs, les répercussions sur les écosystèmes forestiers, humides et aquatiques du parc se font encore sentir aujourd'hui.

Le parc national a été créé en 1970 dans le but de protéger ce territoire d'une superficie de 536 km², d'amorcer un processus de restauration des écosystèmes à long terme, et de protéger et documenter le patrimoine culturel. L'aménagement d'infrastructures d'accueil a également permis au grand public de découvrir ce milieu exceptionnel et d'y pratiquer des activités en pleine nature.

Dans ce plan directeur, quatre stratégies clés sont présentées afin d'orienter la gestion du parc national au cours des dix prochaines années.

Stratégie clé 1 : Protéger le patrimoine naturel et agir pour rétablir son intégrité

Cette stratégie met l'accent sur la protection et l'intégrité du patrimoine naturel grâce à des programmes de conservation et à des activités de sensibilisation intégrées à l'offre d'expériences du parc national. Parcs Canada travaillera en étroite collaboration avec les gestionnaires des territoires environnants, les partenaires et organismes du milieu, les Premières Nations et le public.

La stratégie vise à :

- poursuivre les programmes de restauration des écosystèmes (forêts, lacs, milieux humides);
- poursuivre la mise en œuvre, en concertation avec le milieu, des plans de rétablissement des espèces en péril;
- se doter d'outils pour mesurer les répercussions des changements climatiques et, lorsque cela est possible, adapter les mesures de gestion afin d'en limiter les effets;
- mettre en œuvre des pratiques durables et respectueuses de l'environnement, tant au niveau des opérations que de l'offre d'expériences;
- poursuivre, en collaboration avec les gestionnaires des territoires environnants et les Premières Nations, la mise en œuvre d'initiatives de conservation à l'échelle du paysage;
- continuer de sensibiliser et de mobiliser le public à l'égard de la protection de la nature, et à renforcer cette approche en l'intégrant pleinement à l'expérience des visiteurs.

Stratégie clé 2 : Protéger les traces du passé et en raconter les histoires

Cette stratégie souligne la volonté de Parcs Canada de poursuivre les efforts déployés en matière de documentation du riche passé du territoire du parc et d'en partager les histoires avec le public. Cette approche se fera en collaboration avec les Premières Nations, les partenaires, les organismes du milieu et le public. La stratégie consiste également à poursuivre les mesures de protection des éléments les plus significatifs du patrimoine culturel.

La stratégie vise à :

- collaborer avec les Premières Nations en vue de mieux mettre en valeur leurs cultures et leurs savoirs;
- poursuivre les collaborations et l'acquisition de connaissances historiques, archéologiques et ethnologiques en vue de documenter le passé du territoire du parc national et à répertorier les ressources culturelles;
- continuer de protéger les éléments les plus représentatifs du patrimoine culturel;
- offrir plus d'occasions au public de découvrir et de mieux comprendre le passé du territoire du parc national.

Stratégie clé 3 : Une diversité d'expériences en toute saison, dans un cadre naturel et culturel unique

Cette stratégie consiste à bonifier et à diversifier l'offre d'expériences en fonction des besoins et des attentes des clientèles. Parcs Canada s'assurera également d'offrir des expériences inclusives, sans égard à l'habileté, à la culture, au statut social, à l'identité, à l'expression de genre, à l'orientation sexuelle et à l'âge. La stratégie sera mise en oeuvre en respect des objectifs de conservation et de protection de l'environnement du parc national, et de la sécurité des visiteurs, et fera du parc un modèle en matière de tourisme durable.

La stratégie vise à :

- bonifier et à diversifier, de façon innovante, l'offre d'expériences en collaboration avec les partenaires, les organismes du milieu et les Premières Nations;
- structurer et à promouvoir l'offre selon les différents niveaux de pratique et les types d'expérience recherchés par les clientèles pour attirer une plus grande diversité de visiteurs et répondre plus adéquatement à leurs besoins;
- accroître les possibilités d'expériences accessibles et inclusives pour tous;
- mieux positionner les saisons hivernales et automnales en vue d'attirer davantage de visiteurs durant ces périodes;
- revoir la répartition spatiale des visiteurs en période estivale pour rehausser la qualité de l'expérience nature;
- augmenter les possibilités et les expériences sans véhicule personnel, en mode actif de déplacement;
- favoriser une utilisation et un partage de la route Promenade qui soient sécuritaires, agréables et respectueux du milieu naturel.

Stratégie clé 4 : Un parc national accessible et bien intégré au milieu régional

Cette stratégie démontre l'importance de poursuivre l'étroite collaboration avec le milieu et de prendre part à une approche de développement régional concerté qui génère des retombées positives pour l'ensemble des parties.

La stratégie vise à :

- poursuivre et à renforcer la concertation avec les intervenants, les partenaires, les organismes du milieu et les Premières Nations;
- collaborer avec les acteurs régionaux pour la diversification de l'offre d'activités, la promotion et la conservation des ressources culturelles et naturelles;

- renforcer les liens avec le public, faire des visiteurs des ambassadeurs du parc national et favoriser leur appartenance;
- consolider les liens avec les établissements scolaires environnants de façon à attirer plus de jeunes de la région.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du parc national de la Mauricie	4
3.0 Contexte de planification	5
4.0 Élaboration du plan directeur	7
5.0 Vision.....	8
6.0 Stratégies clés.....	9
7.0 Zonage	16
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	19
Cartes	
Carte 1 : Cadre régional	2
Carte 2 : Parc national de la Mauricie	3
Carte 3 : Zonage du parc national de la Mauricie	18

1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les Premières Nations, les intervenants, les partenaires et la population canadienne ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national de la Mauricie en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion du parc national de la Mauricie dans les années à venir.

Carte 1 : Cadre régional



2.0 Importance du parc national de la Mauricie

Le parc national de la Mauricie est situé à 15 km au nord-ouest de la ville de Shawinigan, à 45 km au nord de la ville de Trois-Rivières et à mi-distance (180 km) entre les agglomérations de Québec et de Montréal. Créé en 1970 et d'une superficie de 536 km², le parc contribue à préserver une aire naturelle représentative de la région précambrienne du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs. Cette aire porte les traces de la dernière période glaciaire. Elle est caractérisée par des collines arrondies, recouvertes d'une mosaïque de forêts de conifères et de feuillus, de même que par une multitude de lacs, de ruisseaux et de rivières.

Le territoire du parc est un endroit privilégié pour les Premières Nations depuis des millénaires. Depuis 1971, quarante-trois sites archéologiques autochtones ont été répertoriés. Ils témoignent d'une utilisation par les Premières Nations de l'axe formé par les lacs Wapizagonke et Anticagamac pour s'y déplacer, mais aussi pour y pratiquer la chasse, la pêche et la cueillette. Les connaissances actuelles sur l'occupation du territoire ont permis d'établir qu'au début du XVII^e siècle, les Atikamekw Nehirowisiw et les Algonquins occupaient respectivement l'amont et l'aval du bassin hydrographique du Saint-Maurice. Au XIX^e siècle, plusieurs clubs privés de chasse et de pêche furent implantés sur le territoire actuel du parc. Ces clubs ont fait appel aux autochtones, notamment aux W8banakiak, comme guides en raison de leurs habiletés et de leur connaissance du territoire.

Au milieu du XIX^e siècle, on assiste à un développement intensif de la coupe de bois à des fins commerciales. Le territoire est morcelé en concessions forestières pour des activités de collecte d'arbres destinés au sciage. Les lacs et les rivières sont aménagés (dragages, construction de barrages et de glissoires, etc.) pour le transport du bois. À la fin du XIX^e siècle, l'ère de l'exploitation forestière destinée à la production de pâtes et papiers s'amorce. Au total, environ la moitié de la superficie forestière du parc a été exploitée depuis le XIX^e siècle jusqu'aux années 1970. L'exploitation forestière a considérablement modifié le paysage de la région, et les répercussions sur les écosystèmes forestiers, humides et aquatiques du parc se font encore sentir de nos jours.

La création du parc national, en 1970, a permis de protéger le territoire et d'amorcer un processus de restauration des écosystèmes à long terme. Parcs Canada a également entrepris des efforts de conservation et de documentation du patrimoine culturel du parc. Ainsi, plusieurs sites archéologiques ont été répertoriés et documentés, et plusieurs bâtiments patrimoniaux liés aux clubs de chasse et pêche ont été conservés. L'aménagement d'infrastructures d'accueil a, pour sa part, permis au grand public de découvrir ce milieu exceptionnel et d'y pratiquer des activités récréatives et éducatives, tout en respectant le patrimoine naturel et culturel du parc. Également, aux termes d'une entente avec la ville de Shawinigan, Parcs Canada assure la protection de la réserve d'eau potable de la ville. Celle-ci est constituée du Lac-à-la-Pêche et de son bassin versant et se trouve dans les limites du parc national.

La route Promenade, longue de 63 km, sillonne le parc d'est en ouest et donne accès à des belvédères offrant des vues saisissantes sur le paysage. Les visiteurs peuvent séjourner dans l'un des trois terrains de camping aménagés ou profiter d'installations plus rudimentaires en arrière-pays, accessibles à pied ou en canot. Ils peuvent également séjourner dans les gîtes patrimoniaux Wabenaki et Andrew. Le parc national comporte un vaste réseau de sentiers pédestres et cyclables, de routes, de pistes de ski de fond et de raquette, ainsi que de circuits canotables. Il offre ainsi à tous les visiteurs une variété de possibilités de découvrir, au fil des saisons et peu importe le moyen de locomotion, ce magnifique territoire. La qualité des services offerts, la beauté des paysages et la variété des activités que l'on peut y pratiquer font en sorte que le parc national est devenu le principal produit d'appel touristique de la région.

Enfin, la présence du parc national occasionne des retombées directes et indirectes qui profitent au dynamisme économique, social et environnemental de la région, que ce soit en termes de dépenses des visiteurs dans les commerces et les hébergements, de création d'emplois ou d'initiatives de conservation concertées avec le milieu.

3.0 Contexte de planification

État des lieux et réalisations

En 2019, le parc national de la Mauricie a accueilli près de 200 000 visiteurs. Depuis dix ans, on constate une croissance constante de la fréquentation, avoisinant les 40 % par rapport à 2009 (142 000 visiteurs). Cette croissance est attribuable à une meilleure promotion, à de nouvelles offres d'expériences de visite (boucles de camping électrifiées, tentes de prêt-à-camper oTENTik, etc.) et à l'engouement actuel du public pour la nature et les activités de plein air. Le parc national de la Mauricie accueille principalement des adultes sans enfants (73 %). La clientèle provient majoritairement du Canada et plus particulièrement du Québec, mais le parc accueille également de plus en plus de visiteurs internationaux, dont la majeure partie provient de l'Europe. Il est ouvert en toute saison; cependant, tous les secteurs ne sont pas accessibles en tout temps. Durant la période estivale, une multitude d'activités est offerte aux visiteurs : baignade, cyclisme, canot et kayak, camping, randonnée, activités d'interprétation, pêche, etc. En période automnale, de plus en plus populaire pour le spectacle des couleurs, les visiteurs profitent principalement des sentiers de randonnée et de la route Promenade. C'est également une période propice au canotage, au vélo dans les sentiers forestiers et à l'observation de la faune. En hiver, le parc est reconnu pour la qualité de son réseau de sentiers de ski de fond, de raquette et de marche nordique. Selon les saisons, les possibilités d'hébergements sont variées : canot-camping dans l'arrière-pays, prêt-à-camper oTENTik quatre saisons, gîtes patrimoniaux du domaine Wabenaki-Andrew et terrains de camping aménagés avec ou sans services.

Depuis 2006, le parc accueille annuellement deux événements majeurs : le « Défi du parc » (course cycliste à la fin de l'été) et les « Défis nordiques » (défis sportifs hivernaux en plein cœur de l'hiver.) Parcs Canada collabore avec les intervenants régionaux comme les municipalités environnantes et les organismes des domaines touristiques, culturels ou environnementaux. Actuellement, huit partenaires participent à la mise en œuvre d'activités ou d'événements, à l'entretien des infrastructures d'accueil et à la sécurité des visiteurs. Le parc a également amorcé un important rapprochement avec les Premières Nations environnantes, notamment les Atikamekw Nehirowisiw et les W8banakiak. La révision du plan directeur représente une occasion unique de renforcer les liens avec les partenaires, les organismes du milieu, les Premières Nations et les intervenants. Cela permettra de collaborer plus activement, que ce soit pour mieux rejoindre les clientèles, bonifier et diversifier l'offre d'expériences ou mener des initiatives concertées de conservation.

En ce qui concerne la conservation du patrimoine naturel, trois indicateurs de l'intégrité écologique sont mesurés au parc national de la Mauricie : l'écosystème forestier, l'écosystème aquatique et les milieux humides. Depuis la création du parc, des efforts substantiels ont été déployés pour contribuer à long terme à la stabilisation, voire à l'amélioration, de l'état d'intégrité du milieu naturel. Ainsi, dans le cadre de programmes de conservation et de restauration des écosystèmes, Parcs Canada a mis en œuvre des projets majeurs visant les milieux aquatiques, humides et forestiers. Des interventions de mise à niveau des infrastructures ont également permis de réduire les effets sur le milieu naturel.

Ces dernières années, le parc a bénéficié d'investissements importants (75 millions de dollars). En plus des programmes de conservation et de restauration, ces investissements ont permis à Parcs Canada de réaliser d'importants travaux de mise à niveau des infrastructures d'accueil des visiteurs, notamment les sentiers, les aires de pique-nique, les terrains de camping et la route Promenade. Ils ont permis l'ajout de nouvelles possibilités d'hébergement en prêt-à-camper oTENTik ainsi que la réfection de bâtiments de service. Ces investissements ont également eu une incidence positive sur le patrimoine culturel. En effet, des interventions archéologiques ont permis d'élargir les connaissances sur les occupations du territoire par les Premières Nations et sur la période de l'exploitation forestière. Des travaux ont été menés sur le gîte Wabenaki, un bâtiment patrimonial reconnu, en vue de mieux le protéger. Plusieurs travaux sont toujours en cours et permettront, à terme, d'assurer la qualité et la pérennité des activités et des services offerts aux visiteurs, ainsi que la protection du patrimoine naturel et culturel. Ceci permettra d'offrir à la population canadienne des occasions uniques de profiter du parc national de la Mauricie.

Défis

Plusieurs défis ont eu une incidence sur l'élaboration de ce plan directeur, dont les suivants :

La conservation du patrimoine naturel

L'exploitation forestière, pratiquée entre les années 1800 et 1970, a eu des répercussions négatives sur l'intégrité écologique du parc national, en particulier au chapitre des écosystèmes forestiers (coupe d'arbres, suppression des incendies) et aquatiques (drave, barrages).

D'autre part, le parc national abrite plusieurs dizaines d'espèces en péril, notamment le loup de l'Est, la tortue des bois et plusieurs espèces de chauves-souris. Ces espèces subissent également l'influence des activités périphériques au parc. Des mesures ponctuelles de protection et des plans de protection des espèces en péril sont en cours de mise en œuvre. Ces derniers ont fait l'objet de consultations auprès des partenaires du milieu, des gestionnaires des territoires environnants et des Premières Nations.

Les effets des changements climatiques devraient avoir des répercussions sur l'intégrité écologique du parc en raison de l'augmentation de la récurrence des événements climatiques, de la modification des écosystèmes et de l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes.

Enfin, en raison de la taille et de l'emplacement du parc, les écosystèmes qu'il contient sont étroitement liés aux actions menées en périphérie. La concertation et la collaboration avec les gestionnaires des territoires adjacents sont donc primordiales en vue de conserver le patrimoine naturel du parc.

Le renouvellement et la bonification de l'offre d'expériences pour répondre aux besoins et aux attentes des clientèles et pour mieux se démarquer

Ces dernières années, d'importantes améliorations ont été apportées à l'expérience des visiteurs. Les infrastructures d'accueil et d'hébergement ont été renouvelées et de nouvelles activités ont été offertes aux visiteurs. Toutefois, les tendances récréotouristiques sont évolutives et les visiteurs souhaitent vivre des expériences uniques. De plus, le parc national a le potentiel de mieux se positionner pour se démarquer d'autres offres similaires. Il apparaît essentiel d'anticiper les besoins et les attentes des clientèles (actuelles et futures) et de développer des approches innovantes pour y répondre adéquatement. Le renouvellement régulier et la bonification de l'offre d'expériences seront nécessaires pour permettre au parc national de mieux se démarquer et de renforcer son rayonnement.

Une meilleure communication de l'histoire du parc et des perspectives autochtones

Le territoire du parc est un endroit privilégié pour les Premières Nations depuis des millénaires. Il a également été marqué par l'implantation de clubs de chasse et de pêche, ainsi que par l'exploitation forestière. Des études historiques et archéologiques ont été réalisées, permettant de recueillir un grand nombre d'artefacts et de déterminer plusieurs secteurs d'importance sur le plan archéologique. Des bâtiments, utilisés à la période des clubs de chasse et pêche, sont reconnus pour leur valeur patrimoniale et historique. Il reste toutefois à organiser l'ensemble des informations disponibles afin de mieux les partager avec le public. Ces renseignements permettront également une gestion efficace des ressources culturelles selon leur valeur patrimoniale. Par ailleurs, l'histoire et l'utilisation du territoire par les autochtones sont encore peu connues. À ce jour, il n'y a pas d'offre d'expériences structurée, mise en œuvre en collaboration avec les Premières Nations, pour honorer et partager avec le public les traditions, les savoirs et les perspectives autochtones.

L'intégration du parc national à la dynamique économique, environnementale et récréotouristique régionale

Le parc national de la Mauricie est un joueur clé et un élément structurant du développement régional. Le parc et les territoires adjacents sont interdépendants et s'influencent mutuellement, notamment au niveau environnemental, récréotouristique et économique. Bien que le parc national de la Mauricie collabore régulièrement avec les intervenants régionaux, il y aurait intérêt à bonifier l'approche d'harmonisation de la vision du parc à la dynamique régionale.

4.0 Élaboration du plan directeur

Dans le but de générer des idées nouvelles et audacieuses pour orienter la gestion future du parc national de la Mauricie, Parcs Canada a fait un important travail d'engagement et de consultation auprès d'un large éventail de participants, notamment les partenaires, les Premières Nations, les gestionnaires des territoires environnants, les visiteurs, les jeunes et le grand public. Cette approche s'est déroulée en deux phases :

Phase 1 : Idéation (de janvier à mars 2019 — de février à mars 2020)

Trois ateliers d'idéation ont été réalisés à l'hiver 2019 avec les partenaires et les gestionnaires des territoires environnants du parc national. Plus de 45 personnes représentant divers organismes et entités liés au parc, aux territoires adjacents, à la conservation des ressources naturelles, au milieu récréotouristique et au milieu culturel régional y ont participé. Les idées et les discussions tenues à cette occasion ont alimenté la réflexion sur le futur plan directeur et ont eu une influence importante sur les orientations qui y sont proposées.

En février et mars 2020, Parcs Canada a mis en œuvre une activité d'engagement auprès des jeunes de niveau primaire qui consistait à demander aux enfants d'inscrire sur un ruban quelques mots décrivant le parc de leurs rêves. Le ruban était ensuite accroché à un « arbre à souhaits ». Quatre-vingt-huit enfants ont répondu et parmi les principales idées soumises, on retrouve la bonification de l'offre d'activités en lien avec l'interprétation et l'observation de la faune et du milieu naturel.

Phase 2 : Consultations sur l'ébauche du plan directeur (de mai à août 2021)

Plus de 450 membres du public et une trentaine de représentants de partenaires et d'organismes liés au parc ont pris part aux consultations sur l'ébauche du plan directeur. Une page Web a été élaborée afin de permettre aux membres du public de consulter l'ébauche du plan directeur, de répondre à un sondage ou d'offrir leurs idées et commentaires. Les partenaires et intervenants ont été rencontrés en vidéoconférence. Globalement, l'ébauche du plan directeur a été très bien accueillie tant par le public que par les partenaires. Les résultats du sondage et les commentaires reçus ont démontré l'importance pour les Canadiens et Canadiennes de prioriser la préservation du milieu naturel et l'expérience « nature ». La mise en œuvre d'expériences inclusives et accessibles à tous a également été discutée. Enfin, l'importance de mieux faire connaître au public les cultures des Premières Nations liées au territoire du parc national a été soulignée par le public et les partenaires.

Engagement et consultation des Premières Nations

En parallèle, Parcs Canada a travaillé étroitement avec les Premières Nations, en particulier la Nation Atikamekw Nehirowisiw et la Nation W8banaki, toutes deux situées à proximité du parc et pour lesquelles celui-ci revêt une grande importance. Parcs Canada a également soumis l'ébauche du plan directeur aux autres nations potentiellement liées au parc national. Des représentants de la Nation Mohawk, de la Nation Huronne-Wendat et de la Nation Algonquine Anishinabeg ont soumis des commentaires. Les orientations du nouveau plan directeur, dont la mise en œuvre est liée à la collaboration avec les Premières Nations, reflètent leurs préoccupations et traduisent l'importance que Parcs Canada accorde aux relations avec les Premières Nations.

5.0 Vision

La vision représente les aspirations du parc national de la Mauricie pour les 10 à 15 prochaines années. Elle exprime le futur souhaité et inspirera les gestionnaires du parc national, de même que ses collaborateurs et ses partenaires, dans leurs décisions et orientations de gestion. La vision présentée ci-dessous reflète donc les résultats escomptés de la mise en œuvre de l'orientation de gestion proposée dans le présent plan :

Gardien d'une nature splendide, authentique et sauvage, le parc national de la Mauricie offre, à perte de vue, un panorama de collines couvertes de forêts dont les couleurs changent au gré des saisons. Une constellation de lacs majestueux, de ruisseaux, de cascades et de rivières complète ce paysage et lui confère un fort pouvoir d'attraction.

Représentatifs de la région précambrienne du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, les écosystèmes des forêts, lacs et milieux humides du parc national sont préservés et se rétablissent avec le soutien des humains. La biodiversité est protégée. Les espèces en péril trouvent, dans le parc ainsi que dans les zones périphériques, un environnement propice à leur rétablissement et à leur libre circulation. Les efforts de protection de l'environnement sont renforcés par l'adoption de pratiques et de technologies propres et durables, tant au niveau des opérations que de l'offre d'expériences.

Le parc national est un lieu favorisant le ressourcement et la connexion avec la nature. Sensibilisés à la valeur des espaces naturels exceptionnels qui l'entourent, le visiteur pratique ses activités d'une manière consciente et respectueuse de l'environnement. Les initiatives de Parcs Canada et du milieu pour restaurer et préserver les écosystèmes font partie intégrante de l'expérience des visiteurs; elles sont comprises et soutenues par le public. Le parc est reconnu comme un modèle en matière de tourisme durable et de respect de l'environnement.

Facilement accessible et inclusif, le parc national accueille les visiteurs en toute saison. La qualité et la diversité des expériences rejoignent un public varié, et ce, peu importe le niveau de pratique et les intérêts de chacun. De plus, chaque secteur offre des possibilités différentes qui satisfont les goûts les plus variés, faisant du parc un endroit de rêve où chaque visiteur peut vivre des moments uniques dans un milieu naturel protégé et sécuritaire.

Théâtre d'une occupation humaine plusieurs fois millénaire, le parc témoigne d'un passé chargé d'histoires. Chaque période a laissé sa marque, depuis l'utilisation du territoire par les Premières Nations en passant par l'exploitation forestière et les clubs de chasse et de pêche, et enfin, la période plus récente précédant la création du parc national. Les traces de ces aventures se découvrent au détour d'un chemin, au fond de la forêt, sur le bord d'un lac ou d'une rivière. Les plus significatives sont accessibles aux visiteurs, mises en valeur et protégées. La diversité des perspectives et des histoires qui sont présentées renforce le caractère unique de ce territoire.

Lieu d'échanges, le parc national entretient des liens étroits avec les Premières Nations et collabore avec elles afin de faire perdurer et mettre en valeur leurs cultures, leurs savoirs et leurs valeurs.

Lieu de diffusion et d'expression pour le milieu culturel et touristique de la Mauricie, le parc fait rayonner la région et permet aux visiteurs d'en découvrir le patrimoine riche et vivant.

Acteur et partenaire reconnu de la Mauricie, tant au niveau du dynamisme touristique que des efforts de conservation, de l'économie et de la culture, le parc national collabore avec les collectivités, les Premières Nations, les partenaires, les organismes du milieu et le public. Des actions concertées génèrent des retombées positives pour tous et renforcent le rayonnement et l'attractivité de la région ainsi que l'intégrité du milieu naturel.

6.0 Stratégies clés

Le *Plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie* comprend quatre stratégies clés. Ces dernières décrivent les grandes approches devant guider la gestion du parc au cours des dix prochaines années afin de concrétiser, à plus long terme, la vision souhaitée. Des objectifs plus précis correspondent à chacune de ces stratégies clés et des cibles y sont associées afin de mesurer les progrès au cours des années à venir. Les orientations énoncées dans la présente section tiennent compte de la capacité et des ressources disponibles pour le parc national de la Mauricie. Certains engagements pourraient néanmoins nécessiter l'octroi éventuel de financement supplémentaire ou reposer sur des ententes avec des collaborateurs externes.

Stratégie clé 1 : Protéger le patrimoine naturel et agir pour rétablir son intégrité

Bien que renommé pour la beauté de ses paysages et sa biodiversité, le territoire du parc national de la Mauricie subit encore les effets de l'exploitation intensive du territoire au XIX^e et au XX^e siècle. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts déjà entrepris et de se donner les moyens de répondre aux défis futurs lorsque cela est possible.

Dans le cadre de cette stratégie, Parcs Canada souhaite poursuivre la mise en œuvre des programmes de conservation et restauration des écosystèmes de façon à appuyer la nature dans son long processus de rétablissement. Parcs Canada entend également travailler en collaboration avec les acteurs de la conservation pour mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril afin qu'elles trouvent, sur le territoire du parc et sur certains territoires protégés adjacents, un espace privilégié où vivre et circuler librement.

Au cours des prochaines années, les pressions environnementales liées aux changements climatiques se multiplieront. Parcs Canada surveillera et évaluera l'incidence de ces changements afin de prendre des décisions de gestion éclairées. Cette approche visera, si possible, la mise en œuvre de mesures d'adaptation en vue de protéger de façon durable les écosystèmes du parc national.

La nature ne connaissant pas de frontières, l'équilibre écologique du parc national est intimement lié à la gestion des territoires adjacents. Ainsi, Parcs Canada désire collaborer avec les gestionnaires territoriaux, les intervenants du milieu, les Premières Nations et le public en vue de mieux tenir compte de la connectivité écologique et de mener des activités concertées à l'échelle du paysage.

Enfin, il est important que le public et les visiteurs comprennent la valeur du patrimoine naturel du parc national de la Mauricie et qu'ils appuient les efforts mis en place afin de maintenir l'équilibre entre la conservation des ressources naturelles, la fréquentation et le développement de l'offre d'expériences. Il est crucial que les visiteurs adoptent des comportements respectueux de l'environnement, que ce soit sur la route Promenade, dans les secteurs aménagés du parc ou dans le milieu naturel. Ainsi, les activités proposées devront toujours tenir compte des écosystèmes et favoriser leur protection de façon durable. Parcs Canada entend donc poursuivre ses efforts de mobilisation et de sensibilisation des visiteurs et du public envers la conservation grâce à des expériences participatives, à de l'interprétation et à des stratégies de communication.

Objectif 1.1 : Les forêts continuent à se régénérer, les lacs et les milieux humides sont en santé.

Cibles :

- Les indicateurs des écosystèmes forestiers, d'eaux douces et humides restent stables ou s'améliorent d'ici la prochaine évaluation de l'état du parc grâce à la mise en œuvre de projets de conservation, de restauration et de pratiques de gestion adaptées.
- D'ici 2025, une stratégie de gestion des risques liés au feu est élaborée et mise en œuvre.
- D'ici 2030, le processus de régénération de la forêt est favorisé, notamment grâce à la poursuite des programmes de brûlages dirigés.

- D'ici 2030, le régime hydrique de sept lacs est restauré grâce au démantèlement de structures de drave sur les rives.
- D'ici 2030, l'état des populations d'omble de fontaine est rétabli pour trois lacs, et leur libre passage est facilité.
- Parcs Canada continue à mettre en œuvre des actions visant à protéger et à maintenir la qualité de l'eau du Lac-à-la-Pêche, la réserve d'eau potable de la ville de Shawinigan.

Objectif 1.2 : Les espèces en péril se rétablissent.

Cibles :

- D'ici 2023, un plan d'action pour les espèces en péril est mis en œuvre en collaboration avec le milieu, les Premières Nations et le public.
- D'ici 2026, plus de 50 % des mesures de rétablissement du plan d'action pour les espèces en péril sont réalisées.

Objectif 1.3 : Les pratiques de gestion de Parcs Canada visent à limiter les effets des changements climatiques sur le milieu naturel et les infrastructures du parc national.

Cibles :

- D'ici 2025, une évaluation de la vulnérabilité du parc aux changements climatiques est réalisée et des mesures d'adaptation sont mises en œuvre lorsque cela est possible.
- D'ici 2025, un programme de prévention, de suivi et de contrôle des espèces exotiques envahissantes est mis en œuvre.
- D'ici 2030, Parcs Canada poursuit les démarches amorcées en matière d'écologisation et d'optimisation des opérations et des actifs.
- Sur une base continue, Parcs Canada s'assure que les aménagements et les expériences proposées aux visiteurs sont durables et en adéquation avec les objectifs de conservation du parc national.

Objectif 1.4 : La protection du milieu naturel à l'échelle du paysage est maintenue ou améliorée par des approches collaboratives dépassant les frontières du parc national.

Cible :

- Dès 2024, des initiatives de conservation à l'échelle du paysage et favorisant la connectivité écologique sont mises en œuvre, en collaboration avec le milieu, les Premières Nations et le public.

Objectif 1.5 : Le public est sensibilisé et appuie les efforts de conservation de Parcs Canada.

Cibles :

- Dès 2024, des expériences de visite et des approches de communication permettent de sensibiliser et de mobiliser le public et les visiteurs à l'égard de la préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique.
- À partir de 2025, les visiteurs prennent part aux initiatives de conservation grâce à des expériences participatives mises en œuvre par Parcs Canada ou en collaboration avec des partenaires, des Premières Nations ou des organismes du milieu.
- Sur une base continue, Parcs Canada intègre à son programme d'expérience du visiteur des actions de sensibilisation sur l'importance d'adopter un comportement éthique et responsable en pleine nature.
- Le nombre de visiteurs qui estiment avoir acquis des connaissances au sujet du patrimoine naturel affiche une tendance à la hausse lors des prochaines études sur les visiteurs.

Stratégie clé 2 : Protéger les traces du passé et en partager les histoires

L'utilisation du territoire du parc national de la Mauricie s'échelonne sur plusieurs millénaires. Son passé est riche et marqué par la grande diversité des populations qui y ont évolué.

Cette stratégie vise à mieux raconter au public le passé du parc et à présenter la diversité des perspectives de ceux qui l'ont façonné. Pour ce faire, Parcs Canada poursuivra, en collaboration notamment avec les Premières Nations ainsi qu'avec le milieu universitaire, l'acquisition de connaissances sur le passé du parc, que ce soit au niveau archéologique, historique et ethnologique.

Cette stratégie vise également à clarifier quelles sont les ressources culturelles (qu'elles soient paysagères, archéologiques, bâties, matérielles ou immatérielles) les plus représentatives de l'importance du territoire pour les peuples qui l'ont occupé, à partager leur valeur et à les protéger. Par conséquent, Parcs Canada fera une mise à jour des inventaires des ressources culturelles. L'Agence mettra également en œuvre, en collaboration avec les Premières Nations, les partenaires du milieu et en fonction des ressources disponibles, des actions de mise en valeur et de protection des ressources culturelles les plus significatives.

Enfin, les forêts, les collines, les lacs, les rivières, ainsi que la faune et la flore du parc national ont participé à façonner les cultures et les traditions des diverses communautés qui l'ont fréquenté. Le fait que le parc attire un grand nombre de visiteurs en fait un lieu propice de diffusion et d'échange. Ainsi, Parcs Canada travaillera de façon étroite avec les Premières Nations afin d'honorer et de partager avec les visiteurs, les histoires, les cultures, les savoirs et les valeurs autochtones. De plus, Parcs Canada tiendra compte, dans la gestion du parc national de la Mauricie, de l'importance du territoire pour les Premières Nations. Parcs Canada collaborera également avec les partenaires du milieu culturel et touristique régional en vue de promouvoir et de présenter au public les cultures et les traditions de la Mauricie.

Objectif 2.1 : Le passé et les histoires du parc sont partagés au public, qui les découvre et en comprend l'importance.

Cibles :

- D'ici 2026, le public a accès à une plus grande variété d'expériences pour explorer et découvrir le passé du parc national ainsi que les différentes perspectives en lien avec celui-ci.
- Annuellement, des activités mettant en valeur la culture et les traditions mauriciennes sont proposées en collaboration avec le milieu culturel et touristique régional.

Objectif 2.2 : Les cultures et les perspectives autochtones sont honorées, communiquées et intégrées à l'expérience des visiteurs en collaboration avec les Premières Nations.

Cibles :

- D'ici 2023, le parc national devient un lieu propice à la transmission des connaissances, des savoirs et des traditions des Premières Nations qui lui sont liées.
- À partir de 2023, des initiatives permettant d'honorer et de mettre en valeur les cultures, les savoirs et les valeurs autochtones sont offertes en collaboration avec les Premières Nations.
- Parcs Canada collabore avec les Premières Nations en vue de générer des retombées économiques, sociales et culturelles pour celles-ci, telles que celles liées au tourisme autochtone.

Objectif 2.3 : Les ressources culturelles véhiculant le mieux l'importance patrimoniale du territoire, qu'elles soient bâties, paysagères, archéologiques, matérielles ou immatérielles, sont connues, évaluées et protégées.

Cibles :

- D'ici 2026, l'inventaire et l'évaluation des ressources culturelles du parc national sont actualisés en fonction des nouvelles données disponibles.

- Les ressources culturelles véhiculant le mieux l'importance patrimoniale du territoire sont protégées de façon continue selon les ressources disponibles, et leur valeur est partagée avec le public et les visiteurs.

Stratégie clé 3 : Une diversité d'expériences en toute saison, dans un cadre naturel et culturel unique

De par sa situation géographique, le parc national de la Mauricie représente une porte d'accès idéale et rapide vers une nature profonde aux paysages époustouflants. Il offre au public une multitude d'occasions de découverte ou de dépassement. Les infrastructures d'accueil déjà en place permettent d'accommoder le visiteur, peu importe ses capacités et l'activité qu'il désire pratiquer. Quelle que soit la durée de séjour en pleine nature, celle-ci procure à chacun un bien-être à la fois physique et mental, voire spirituel.

L'approche proposée entend encore mieux répondre aux besoins variés des visiteurs. Elle permettra de retenir les clientèles traditionnelles du parc national et de rejoindre de nouvelles clientèles cibles comme les familles, les jeunes et les communautés culturelles.

La mise en œuvre de cette stratégie s'appuiera sur les infrastructures existantes. Parcs Canada s'assurera de maintenir en bon état les installations nécessaires à l'opération du parc national, et, le cas échéant, d'améliorer celles qui ne répondent pas adéquatement aux nécessités opérationnelles, aux besoins des visiteurs ou aux objectifs en matière d'écologisation et de durabilité du parc. Advenant l'émergence de nouveaux besoins de la part des visiteurs ou pour répondre à de futurs enjeux opérationnels, de nouvelles infrastructures pourraient être ajoutées, dans la mesure des capacités budgétaires de Parcs Canada. Cela se ferait en respect de la préservation de l'environnement et de « l'expérience nature » du parc. Les choix devront favoriser l'efficacité énergétique, l'écologisation et la durabilité.

En termes d'expérience, cette stratégie vise à bonifier l'offre et les possibilités de profiter du milieu naturel protégé tant au niveau des activités de plein air que de l'interprétation, de l'hébergement et des activités culturelles. L'offre sera structurée puis promue selon les types et les niveaux de pratique, mais également selon les différents types d'expériences qu'il est possible de trouver dans le parc. L'ajout d'offres complémentaires aux activités principales du parc, visant en particulier les plus jeunes, favorisera l'attraction et la rétention des familles. Parcs Canada poursuivra également ses efforts afin de rendre le parc plus inclusif en vue de permettre à une plus grande diversité de visiteurs de le découvrir et de l'apprécier, sans égard à l'habileté, à la culture, au statut social, à l'identité, à l'expression de genre, à l'orientation sexuelle et à l'âge. Cette approche se fera dans une optique de tourisme durable et respectueux de l'environnement ainsi que dans un cadre sécuritaire et adapté aux besoins du public.

Le positionnement du parc national devra être développé pour lui permettre de se démarquer. Ce positionnement mettra en avant les atouts naturels du territoire, sur les efforts de conservation et de restauration, ainsi que sur l'offre d'expériences renouvelée et bonifiée. Parcs Canada aura besoin de la collaboration et de la participation des partenaires, des organismes du milieu et des Premières Nations afin de compléter et d'élargir la gamme de possibilités offertes aux visiteurs. Cette approche collaborative se fera en compatibilité avec la capacité et le mandat de Parcs Canada.

Cette stratégie vise aussi à favoriser une meilleure répartition géographique et saisonnière des activités offertes. Sa mise en œuvre permettra de mieux gérer l'utilisation du territoire par les visiteurs en période estivale en proposant et en promouvant des activités les encourageant à se rendre dans des secteurs jusque-là moins valorisés, mais tout aussi intéressants. Cela permettra de diminuer la pression dans les endroits les plus fréquentés et rehaussera la qualité de l'expérience client, le sentiment de connexion à la nature et la conservation du patrimoine naturel et culturel. À l'automne et à l'hiver, la fréquentation du parc est inférieure à son potentiel; l'offre d'activités sera bonifiée et optimisée, et la promotion sera ciblée de façon à attirer de nouvelles clientèles.

Dans le cadre de cette stratégie, Parcs Canada entend développer et promouvoir les possibilités d'accéder au parc et de s'y déplacer sans véhicule personnel, mais aussi renforcer les occasions de découverte en

déplacement actif (à pied, à vélo, à ski et même en canot). En effet, le parc est déjà considéré comme un attrait pour ce type d'activités. Son emplacement à proximité de plusieurs routes touristiques (route verte, sentier national, corridor canotable de la rivière Saint-Maurice) favorisera son intégration aux réseaux existants. En outre, il ne sera pas nécessaire de procéder à des aménagements d'envergure étant donné les travaux récents apportés à la route Promenade et au réseau de sentiers. Parcs Canada travaillera donc à structurer l'offre d'activités pour mieux accueillir les visiteurs se déplaçant en mode actif. La collaboration de partenaires sera nécessaire afin de mettre en place des possibilités de transport en commun depuis les centres urbains environnants, mais aussi à l'intérieur du parc.

Enfin, en raison de la beauté des paysages qu'elle traverse, de la qualité de son revêtement et de son tracé sinueux, la route Promenade représente un attrait pour les visiteurs en véhicules motorisés. Cela peut parfois causer des enjeux de sécurité routière et des nuisances sonores. Parcs Canada travaillera donc à sensibiliser les différents usagers de la route et mettra en place des mesures permettant de favoriser une utilisation et un partage sécuritaires de cette infrastructure, en cohérence avec la vision et le mandat de l'Agence et dans le respect de l'expérience nature du parc.

Objectif 3.1 : L'offre d'expériences est bonifiée et diversifiée en collaboration avec les partenaires, les organismes du milieu et les Premières Nations, et elle correspond mieux aux attentes des visiteurs et des clientèles cibles.

Cibles :

- D'ici 2025, le programme de mise en valeur est renouvelé pour mieux répondre aux besoins des clientèles.
- À partir de 2025, l'offre d'expériences est bonifiée pour procurer aux visiteurs un plus grand nombre de possibilités de profiter du parc national.
- D'ici 2025, les possibilités offertes grâce à l'utilisation des nouvelles technologies font partie intégrante de l'offre d'expériences aux visiteurs.

Objectif 3.2 : Le parc national développe et communique un positionnement en lien avec la conservation du patrimoine naturel et culturel.

Cibles :

- D'ici 2025, l'offre d'expériences du parc est structurée selon les niveaux de pratique, d'âge et selon les types d'intérêt des différentes clientèles.
- D'ici 2025, Parcs Canada élabore et met en œuvre une approche visant à promouvoir un positionnement renforcé pour le parc national de la Mauricie.

Objectif 3.3 : Les infrastructures prioritaires sont de qualité, adaptées aux besoins des visiteurs et maintenues en bon état.

Cibles :

- D'ici 2024, Parcs Canada élabore un plan stratégique de gestion des biens qui comprendra une évaluation et une priorisation de l'offre de services et des infrastructures connexes en fonction des besoins des visiteurs ainsi que des exigences opérationnelles et de sécurité.
- D'ici à 2030, l'état des infrastructures prioritaires liées à l'offre de services se maintient ou est amélioré.

Objectif 3.4 : Les occasions de découverte sans véhicule personnel et de déplacement actifs sont bonifiées et promues.

Cibles :

- D'ici 2023, Parcs Canada explore avec les intervenants, les organismes du milieu et les partenaires, la possibilité de mettre en place des options de transports en commun pour permettre aux visiteurs d'accéder au parc et d'y circuler.

- D'ici 2023, un programme visant une utilisation sécuritaire et respectueuse de la route Promenade est développé et mis en œuvre, et cela se traduit par une tendance à la baisse du nombre d'incidents.
- D'ici 2025, les occasions de découverte du parc en déplacement actif sont bonifiées, mieux structurées et promues.
- Les besoins et les attentes des visiteurs non motorisés sont continuellement pris en compte dans la planification et la mise en œuvre de l'offre de services.

Objectif 3.5 : La fréquentation continue d'augmenter sans impact sur la préservation de la nature, la qualité de l'expérience des visiteurs et la sécurité du public.

Cibles :

- D'ici 2022, des outils de mesure de la fréquentation sont mis en œuvre à différents endroits dans le parc et permettent de mieux évaluer et d'adapter l'offre de services requise pour chaque secteur.
- D'ici 2023, la fréquentation augmente de 10 % à l'automne et à l'hiver par rapport à l'année de référence 2018-2019 (28 800 visiteurs d'octobre à mars).
- D'ici 2026, la fréquentation du parc en période estivale est mieux répartie géographiquement grâce à la mise en œuvre d'expériences et à la promotion d'attraits situés dans des secteurs moins connus et moins achalandés du parc national.

Objectif 3.6 : Le parc national devient plus accessible et inclusif pour permettre à une plus grande diversité de visiteurs de le découvrir et de l'apprécier.

Cibles :

- À partir de 2022, des activités d'initiation à la pratique des activités de plein air sont offertes en vue de faire découvrir et apprécier l'expérience nature au public néophyte.
- À partir de 2023, en consultation avec des organismes spécialisés, un certain nombre d'expériences et d'installations sont inclusives et accessibles.
- D'ici 2025, des activités complémentaires aux activités traditionnelles du parc national sont élaborées pour accroître le pouvoir d'attraction du parc auprès des familles.
- D'ici 2025, la gamme tarifaire des activités offertes dans le parc permet à tous les visiteurs d'avoir accès à des possibilités d'expériences correspondant à leur capacité financière.

Stratégie clé 4 : Un parc national accessible et bien intégré au milieu régional

Le parc national est une aire protégée, mais aussi un attrait touristique majeur au cœur de la Mauricie. Le lieu administré par Parcs Canada et les territoires adjacents sont interdépendants et s'influencent mutuellement, notamment au niveau écologique, récréotouristique et économique. Le parc contribue à la prospérité et à la vitalité de la région, mais Parcs Canada a aussi besoin de l'appui et de l'engagement du milieu pour mener à bien sa mission et demeurer pertinent auprès des Canadiens et Canadiennes.

Cette stratégie vise à renforcer l'intégration du parc au niveau du développement régional, du tourisme régional, de la conservation et de l'aménagement du territoire. Parcs Canada désire poursuivre ses efforts de concertation avec les acteurs territoriaux, le milieu touristique et les Premières Nations, afin de créer plus d'occasions de collaboration et de générer des bénéfices mutuels en termes de conservation, d'offre d'activités, de rayonnement et de promotion.

La stratégie vise également à renforcer le sentiment d'appartenance envers le parc et le mandat de Parcs Canada de la part des visiteurs, des organismes du milieu et de la collectivité. Ainsi, Parcs Canada facilitera et encouragera la participation du public et des organismes du milieu en consolidant l'offre de bénévolat. En effet, celle-ci est indispensable à l'opération et aux expériences offertes dans le parc et elle permet de tisser des liens étroits avec la collectivité locale et régionale. Également, le parc national renforcera sa présence sur une diversité de médias traditionnels et numériques, ce qui favorisera son rayonnement, y compris auprès des membres du public qui ne peuvent s'y rendre en personne.

Objectif 4.1 : Parcs Canada œuvre en concertation et en complémentarité avec le milieu.

Cibles :

- D'ici 2025, le parc national collabore avec les partenaires touristiques locaux et régionaux en vue de mettre en œuvre des forfaits avantageux pour toutes les parties.
- Parcs Canada poursuit son approche de concertation en tenant des rencontres sur une base régulière avec les représentants du milieu et les Premières Nations.
- Sur une base continue, Parcs Canada et les organismes touristiques travaillent en concertation pour promouvoir la destination et le parc national de la Mauricie.

Objectif 4.2 : Les liens avec le public sont renforcés en vue de favoriser un sentiment d'appartenance et d'agrandir la communauté d'ambassadeurs du parc national de la Mauricie.

Cibles :

- D'ici 2024, l'offre de possibilités de bénévolat est consolidée et répond mieux aux besoins de gestion du parc national tout en assurant une expérience positive et enrichissante aux bénévoles.
- Le parc national collabore annuellement avec les établissements d'enseignement régionaux afin de créer des initiatives qui favorisent le sentiment d'appartenance des jeunes de la région.
- Le parc utilise pleinement les plateformes numériques et traditionnelles, de façon continue, en vue de favoriser son rayonnement et de renforcer le sentiment d'appartenance du public.

Objectif 4.3 : Parcs Canada collabore avec les entreprises et les organismes afin d'élargir et de diversifier l'expérience ainsi que les services offerts aux visiteurs à l'intérieur et en périphérie du parc.

Cible :

- D'ici 2024, un programme de délivrance de permis d'exploitation qui crée un environnement commercial équitable, établit des normes pour l'expérience du visiteur et la sécurité publique, et favorise l'adoption de pratiques durables est mis en œuvre.

7.0 Zonage

Le système de zonage des parcs nationaux de l'Agence Parcs Canada est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner les endroits où des activités particulières peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité à les appuyer. Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale
- Zone II – Milieu sauvage
- Zone III – Milieu naturel
- Zone IV – Loisirs de plein air
- Zone V – Services du parc

L'ensemble de ces catégories s'appliquent sur le territoire du parc national de la Mauricie. Celles-ci sont décrites ci-dessous :

Zone I : Préservation spéciale (6,7 %)

Cette zone correspond aux aires écologiques ou aux éléments exceptionnels du milieu qui méritent d'être préservés parce qu'ils abritent des espèces ou des composantes uniques, menacées ou en voie de disparition, ou les meilleurs exemples d'un élément naturel ou culturel. Des études et des efforts de restauration et d'aménagements fauniques y ont lieu. L'utilisation et l'accès en sont rigoureusement contrôlés, voire interdits. Aucun véhicule motorisé ni installation n'y est permis. Des modalités de gestion sont mises en place pour les sites situés à proximité des aires diurnes et aménagées existantes.

Au parc national de la Mauricie, quinze aires ont été retenues comme zones de préservation spéciale :

- Les secteurs composés d'espèces ou de communautés végétales rares ou uniques dans le parc et au Québec, comme la vallée de la rivière Saint-Maurice, le secteur du pourtour du lac Anticagamac, ainsi que les secteurs qui sont composés de sols calcaires rares à l'échelle du parc.
- La paroi qui abrite les peintures rupestres situées au sud du lac Wapizagonke, vestiges rares de la culture matérielle autochtone au Québec.
- Les habitats essentiels d'espèces en péril notamment dans le secteur Saint-Mathieu-du-Parc, du Lac-à-la-pêche, des lacs Dauphinois et des Cinq, et d'autres cours d'eau et milieux humides.
- Les écosystèmes fragiles et importants des îles qui contribuent à la protection de plantes rares ou de sites archéologiques, ainsi que les sites de nidification connus de la sauvagine dont le dérangement humain affecte la santé des populations, par exemple, pour le plongeon huard.
- Le bassin versant des lacs Français et Bérubé qui comprend l'unique population d'omble chevalier.
- Le secteur de la Baie-Verte, territoire riche en éléments fauniques et floristiques rares représentatifs du territoire.

Zone II : Milieu sauvage (90,8 %)

Cette zone correspond à une vaste aire qui représente bien les composantes naturelles et le vaste territoire occupé par les espèces focales du parc et qui est conservée à l'état sauvage afin d'offrir aux visiteurs des possibilités de profiter de la quiétude et de l'isolement. Seules quelques activités ne nécessitant que certaines installations rudimentaires sont autorisées. L'accès à ces zones au moyen de véhicules motorisés est interdit. Dans le parc de la Mauricie, cette zone couvre la plus importante superficie. La zone II est composée des secteurs qui illustrent bien la région naturelle précambrienne du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs et qui présentent des possibilités d'activités de plein air compatibles avec les objectifs de préservation énoncés pour cette zone.

Zone III : Milieu naturel (1,5 %)

Tout en conservant une ambiance naturelle, cette zone supporte, avec un minimum d'altérations, l'organisation de certaines activités de plein air et la mise en place d'installations connexes. Dans le contexte de la gestion du parc, seuls les moyens de transport non motorisés y sont permis. La zone III est constituée essentiellement du lac Wapizagonke (partie située au sud de la route Promenade) et du lac Édouard, en raison de leur accessibilité, du niveau accru d'utilisation et de la nature des activités qui y sont permises. La zone III couvre également le réseau de sentiers à usages multiples qui relie le lac Édouard, le gîte Wabenaki et le sud du lac à la Pêche au terrain de camping de la Rivière-à-la-Pêche. Ce territoire a été désigné zone III en raison des aménagements plus nombreux qu'exige un tel réseau. Finalement, l'emprise des lignes de transport d'électricité ainsi que d'autres infrastructures reliées aux services publics existants sur le territoire du parc national de la Mauricie sont également désignées zone III.

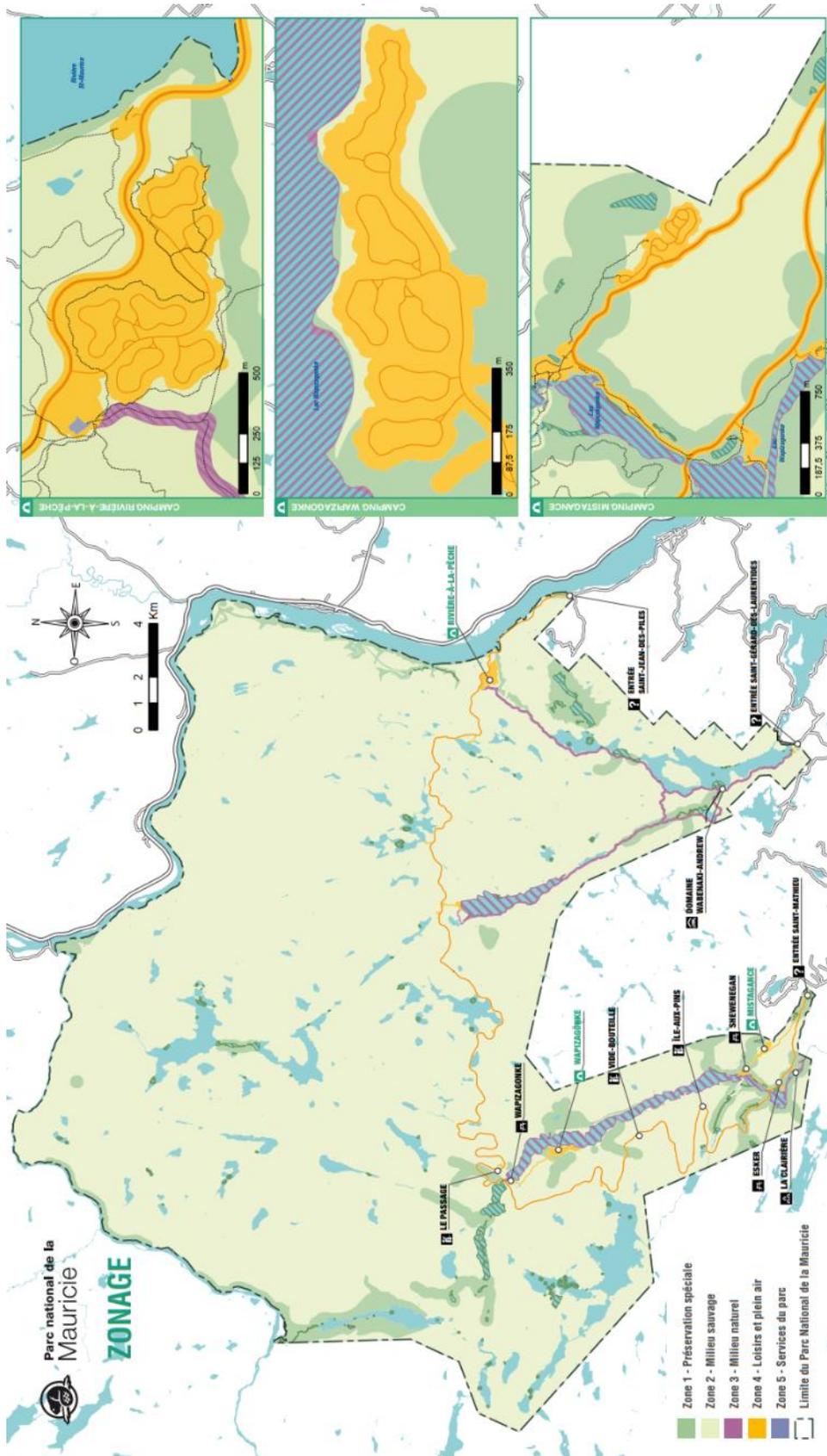
Zone IV : Loisir de plein air (1 %)

La zone IV constitue une aire restreinte où est concentrée une vaste gamme d'activités éducatives et de plein air et où se trouvent les installations nécessaires à leur pratique. À l'intérieur de cette zone, les activités et les équipements sont plus nombreux, mais ils demeurent compatibles avec le cadre naturel du milieu. Les véhicules motorisés y sont permis. Au parc de la Mauricie, les zones de loisirs de plein air coïncident avec la route Promenade et son emprise (20 mètres de part et d'autre de la route) ainsi qu'avec les principaux pôles d'aménagement intensif que sont les deux centres d'accueil de Saint-Jean-des-Piles et de Saint-Mathieu-du-Parc, les terrains de pique-nique du lac Bouchard, du lac Édouard, de Wapizagonke, de Shewenegan et de l'Esker, ainsi que les terrains de camping des secteurs de Rivière-à-la-Pêche, de Wapizagonke et de Mistagance. Enfin, le stationnement et le garage situés à l'entrée Saint-Gérard font également partie de la zone IV.

Zone V : Services du parc (<0,01 %)

La zone V constitue une aire restreinte qui permet l'exécution des fonctions administratives ou techniques du parc. À l'intérieur de cette zone, la conception et l'exploitation des installations et des bâtiments tiennent compte du cadre naturel du milieu. Les véhicules motorisés y sont permis. Au parc de la Mauricie, la zone de service est le garage opérationnel de Rivière-à-la-Pêche, une aire d'entreposage de machinerie et d'approvisionnement en carburant pour les opérations de ce secteur.

Carte 3 : Zonage du parc national de la Mauricie



8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Une évaluation environnementale stratégique est réalisée pour tous les plans directeurs des parcs nationaux dans le but de comprendre le potentiel des effets cumulatifs. Cette compréhension favorise une prise de décision fondée sur des preuves qui permet de maintenir ou de rétablir l'intégrité écologique au cours de la durée du plan. L'évaluation environnementale stratégique du *Plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie* a tenu compte des effets potentiels du changement climatique, des activités locales et régionales autour du parc, de l'augmentation prévue de la fréquentation et des propositions contenues dans le plan directeur. L'évaluation environnementale stratégique a évalué les effets potentiels sur différents aspects de l'écosystème, notamment le paysage forestier, la situation des populations de salmonidés, le régime hydrique et les espèces en péril.

L'état passable des écosystèmes est largement attribuable à l'exploitation forestière qui a eu cours avant la création du parc entre 1830 et 1970. Ainsi, les activités forestières (coupe et suppression des feux) ont profondément marqué l'ensemble du territoire en modifiant la composition, la structure et les processus naturels de l'écosystème forestier. Le paysage forestier pourrait subir des effets additionnels à long terme en raison des changements climatiques et de ses conséquences secondaires telles que la colonisation des espèces envahissantes, l'intensification des feux de forêt incontrôlés et les épidémies. Cependant, des efforts soutenus de restauration ont été entrepris, notamment depuis 1990, par le biais d'un programme de brûlages dirigés favorisant certaines espèces. Ce programme, en plus de certains objectifs du plan directeur, est toujours en cours et continuera de l'être durant les prochaines années afin d'inverser la tendance actuelle et d'améliorer certains aspects de l'intégrité écologique.

La situation des populations de salmonidés historiquement perturbée par l'introduction de nombreuses espèces de poissons exotiques par les clubs de chasse et pêche (entre 1883 et 1970) pourrait subir des effets additionnels principalement en raison des activités et des aménagements à l'extérieur du parc. Étant donné que le bassin versant va au-delà des limites du parc, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ou d'omble de fontaine de souche non indigène reste toujours possible. La connectivité écologique doit être considérée et des activités concertées à l'échelle du paysage doivent être menées afin que les espèces de salmonidés non indigènesensemencées dans nombreux lacs des bassins versants n'entrent pas en interaction avec les populations génétiquement uniques vivant en allopatrie dans certains lacs du parc.

Les écosystèmes aquatiques et les milieux humides ont également été fortement affectés par l'exploitation forestière et la drave à partir du milieu du XIX^e siècle. Les lacs et les cours d'eau ont été aménagés pour faciliter le flottage du bois. De nombreux barrages érigés à l'exutoire des lacs altèrent leur régime hydrique, modifiant ainsi les milieux humides et riverains. Afin d'inverser la tendance actuelle et d'améliorer certains aspects de l'intégrité écologique, un programme de restauration des écosystèmes aquatiques a été élaboré. Dès 2004, il a permis le déploiement d'efforts intensifs de restauration, et ces efforts se poursuivent par le projet actuel Restaurer la mémoire et les écosystèmes. Plusieurs actions ont été effectuées dans le cadre de ce projet : la démolition de vieux barrages, l'enlèvement de milliers de billes de bois accumulées au fond des lacs et le long de la zone littorale, et la reconstitution de populations allopatriques d'ombles de fontaine génétiquement uniques. Ce projet est toujours en cours, et il est prévu de le poursuivre dans les prochaines années.

La mise en œuvre d'un plan d'action multi-espèces pour le rétablissement des espèces en péril de l'unité de gestion de la Mauricie et de l'Ouest du Québec définira l'orientation des mesures prises pour rétablir les espèces en péril dans le parc. L'évaluation environnementale stratégique présente également des recommandations pour atténuer les effets de l'augmentation de la fréquentation et des activités à l'intérieur du parc et sur les aménagements à l'extérieur du parc. Un nouvel outil de gestion du territoire ou la mise en place de mesures de protection supplémentaires répondant aux exigences actuelles des espèces éviterait de contribuer aux effets cumulatifs non désirés.

Les partenaires autochtones, les intervenants et le public ont eu l'opportunité de commenter l'ébauche du plan et le résumé de l'ébauche de l'évaluation environnementale stratégique. Les commentaires du public,

des groupes autochtones et des intervenants ont été pris en compte au moment de peaufiner l'évaluation environnementale stratégique et le plan directeur, selon le cas.

L'évaluation environnementale stratégique a été menée conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010) et a permis d'évaluer la contribution du plan directeur à la Stratégie fédérale de développement durable. Les projets individuels entrepris pour mettre en œuvre les objectifs du plan directeur sur le site seront évalués afin de déterminer si une évaluation des effets est requise en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou de toute loi lui succédant. Le plan directeur appuie les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable, soit « rapprocher les Canadiens et Canadiennes de la nature », « populations d'espèces sauvages en santé » et « terres et forêts gérées de façon durable ».

De nombreux effets environnementaux positifs sont attendus et aucun effet environnemental négatif important n'est anticipé en ce qui concerne la mise en œuvre du *Plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie*.